



**CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE D'UEBERSTRASS
Compte rendu de séance du vendredi 12 juin 2020**

Sous la présidence de Madame LEY Marie-Cécile, Maire

Madame le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres présents et ouvre la séance à 20H00

Présents : M. WININGER Sébastien, Mmes LEY Marie-Eve, VANSTEENKISTE Paméla, Adjoints, M. STREICHER Marc, Mme ECKENSCHWILLER Carine, MM. RABASTE Michel, PETER Daniel, BERTHAULT Pascal, Mmes PATRIX Caroline, SAHM Aurélie

Secrétaire de séance : Mme ISSNER Anne-Sophie

Convocation envoyée le 05 juin 2020

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 27/05/2020
2. Approbation des différentes factures concernant le chapitre « Fêtes et cérémonies »
3. Election d'un délégué suppléant auprès de l'EPAGE Largue
4. Election d'un délégué auprès du Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz
5. Désignation d'un correspondant Défense
6. Désignation des délégués auprès de l'ADAUHR
7. Constitution des diverses Commissions Communales
8. Délégation d'attribution au maire
9. Approbation programme travaux forestiers
10. Information sur la répartition des tâches et délégations des 3 adjoints
11. Informations sur les projets à venir
12. Informations diverses

POINT 1 – Approbation du procès-verbal de la réunion du 27/05/2020 :

Le procès-verbal, expédié à tous les membres du conseil municipal le 05/06/2020, est commenté par le maire. Aucune observation n'étant formulée, il est adopté à l'unanimité.

POINT 2 – Approbation des différentes factures concernant le chapitre « Fêtes et cérémonies » :

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les factures suivantes :

- Leclerc Hirsingue : achat de vins pour un montant de 142,80 € (cadeaux ancien maire et adjoints)
- Leclerc Hirsingue : achat d'un téléphone portable pour un montant de 203,80 € (cadeau ancien maire)
- Leclerc Hirsingue : achat panier garni pour un montant de 75,00 € (grand anniversaire)
- Boulangerie KLIPFEL Aimé : achat de kougelhofs pour un montant de 39,75 € (réunion installation conseil municipal)

Le conseil municipal autorise le paiement de ces différentes factures sur le chapitre « Fêtes et cérémonies ».

POINT 3 – Election d'un délégué suppléant auprès de l'EPAGE Largue :

Suite à l'élection le 27/05/2020 de M. PETER Daniel, délégué titulaire auprès de l'EPAGE Largue, le conseil municipal a élu à l'unanimité :

- Mme ECKENSCHWILLER Carine, déléguée suppléante

POINT 4 – Election d'un délégué auprès du Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz :

A été élu à l'unanimité délégué auprès du Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz :

- M. STREICHER Marc

POINT 5 – Désignation d'un correspondant Défense :

A été désigné à l'unanimité en tant que Correspondant Défense auprès du Bureau du Service National de Strasbourg :

- M. PETER Daniel

POINT 6 – Désignation des délégués auprès de l'ADAUHR :

Ont été désignés à l'unanimité en tant que délégués auprès de l'ADAUHR :

- Mme LEY Marie-Cécile, déléguée titulaire
- M. WININGER Sébastien, délégué suppléant

POINT 7 – Constitution des diverses Commissions Communales :

Commission Communale des Impôts Directs :

Ont été proposés en tant que membres titulaires :

Mayer Nicole, Peter Daniel, Ley Laurent, Ley Bernard, Koechler Raymond, Goetz Eric,

Ont été proposés en tant que membres suppléants :

Bey Jean-Marc, Patrix Caroline, Eckenschwiller Rémy, Bantzhaffen Serge, Metzger Dominique, Cammisotto Katia,

Commission Communale Consultative de la Chasse (4 C) :

Ont été désignés :

- LEY Marie-Cécile, présidente
- Membres du conseil municipal : LEY Marie-Eve, STREICHER Marc

Commission site internet :

Ont été désignés :

-LEY Marie-Cécile, VANSTEENKISTE Paméla, SAHM Aurélie, PETER Daniel, STREICHER Marc

Commission accessibilité MAIRIE ECOLE PERISCOLAIRE :

Ont été désignés :

- LEY Marie-Cécile, présidente
- WININGER Sébastien, LEY Marie-Eve, VANSTEENKISTE Paméla, STREICHER Marc, RABASTE Michel, PETER Daniel

Commission fleurissement :

Ont été désignées :

-LEY Marie-Cécile, LEY Marie-Eve, ECKENSCHWILLER Carine, PATRIX Caroline

Commission convivialité

Ont été désignées :

-VANSTEENKISTE Pamela, PATRIX Caroline, SAHM Aurélie

POINT 8 – Délégation d'attribution au maire :

Dans le cadre de ses fonctions, le maire de la commune d'Ueberstrass peut recevoir de la part du Conseil Municipal un certain nombre de délégations.

Ces dispositions sont inscrites dans l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales. Elles ont notamment pour but de permettre d'assurer plus rapidement le règlement des affaires courantes.

Le conseil municipal, après délibération, décide à l'unanimité, en application de l'article L 2122-22 du CGCT, de donner délégation au maire pour la durée de son mandat, d'une partie des attributions ci-après :

- la réalisation des emprunts prévus dans le budget et la passation à cet effet des actes nécessaires dans les limites fixées par le Conseil Municipal,
- la prise de toutes décisions concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant inférieur à 206 000 € H.T. ainsi que toutes décisions concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont prévus au budget,
- la passation des contrats d'assurance,
- l'acceptation des dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ainsi que les subventions,
- la fixation des rémunérations et le règlement des frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts,
- intenter au nom de la commune des actions en justice ou défendre la commune dans les actions intentées contre elle dans les cas définis par le Conseil Municipal,
- prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières.

Lors de chaque réunion du conseil municipal, le maire rend compte des actions effectuées, vu l'article L 2122-22 du CGCT.

POINT 9 – Approbation programme travaux forestiers :

M. Wininger Sébastien, adjoint en charge de la forêt communale, présente au conseil municipal le programme de travaux pour l'année 2020 préparé par l'ONF.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le « programme de travaux d'actions pour l'année 2020 » tel que présenté, et autorise M. Wininger Sébastien à le signer.

POINT 10 – Information sur la répartition des tâches et délégations des 3 adjoints :

Madame le maire informe les membres du conseil municipal qu'un arrêté portant délégation de fonction aux adjoints sera pris. La répartition des tâches est la suivante :

1^{er} adjoint : M. WININGER Sébastien

- responsable des affaires bois et forêt

- chargé des relations avec l'ONF

- responsable réseaux

- chargé des relations avec l'Agence de l'Eau et de la surveillance de la qualité de l'eau, de l'entretien des réseaux et de la mise à jour des plans de recollement

- chargé de l'encadrement des ouvriers communaux si intervention dans son domaine
- dispose d'une délégation de signature pour toutes opérations, y compris comptable, se reportant à l'exercice de ses responsabilités.

2^{ème} adjointe : Mme LEY Marie-Eve

- responsable des affaires scolaires
- chargée des relations avec les membres du RPI, du SIAS CVL et l'association scolaire
- chargée de l'encadrement des ouvriers communaux si intervention dans son domaine
- dispose d'une délégation de signature pour toutes opérations, y compris comptable, se reportant à l'exercice de ses responsabilités.

3^{ème} adjointe : Mme VANSTEENKISTE Paméla

- responsable de la salle Polyvalente
- chargée de la promotion et de la gestion de la location de la salle communale
- chargée des relations avec les associations
- chargée de l'encadrement des ouvriers communaux si intervention dans son domaine
- dispose d'une délégation de signature pour toutes opérations, y compris comptable, se reportant à l'exercice de ses responsabilités

POINT 11 – Informations sur les projets à venir :

Madame le maire informe les conseillers municipaux sur les différents projets à venir :

- 1) Recrutement d'un CDD pour mener à son terme le travail sur les concessions de cimetière.
- 2) Accessibilité des bâtiments Mairie-Ecole-Périscolaire : nécessité de faire un relevé topographique.
- 3) Rue des Roseaux.
- 4) Partage de documents sur un CLOUD : proposition financière JVS-Mairistem : étude d'autres solutions moins coûteuses pour la commune.

POINT 12 – Informations diverses :

- 1) Les horaires de secrétariat pour le mois de juin 2020 sont modifiés de manière suivante :

Lundi :	08h00/12h15 - 13h00/16h30
Mardi :	08h00/12h15 - 14h30/19h00
Mercredi :	10h00/12h00 - 13h30/16h30
Jeudi :	08h00/11h30 - /
Vendredi :	/
- 2) PVR et Taxe d'Aménagement : le maire informe les membres du conseil municipal de la réponse faite par la DDT le 09 juin 2020